



Faculté des Sciences du Sport Université de Poitiers

[#]

Licence Domaine : STAPS Mention : STAPS Spécialité : éducation et motricité

Présentation

Nature	Formation diplômante Diplôme national
Niveau de sortie	Bac + 3
Lieu	Poitiers Angoulême

Le parcours Education et Motricité de la licence STAPS est ouvert dans la quasi-totalité des UFR STAPS. Spécialité « historique » de la discipline, elle vise la formation des futurs enseignants (professeurs d'Education Physique et Sportive ou professeurs des écoles), et plus largement des intervenants en activités Physiques et Sportives. Le parcours Education et Motricité est fréquemment cité en exemple pour la préprofessionnalisation dans le cadre des métiers de l'enseignement. Il donne à son titulaire les prérogatives d'encadrement et d'enseignement des activités physiques et (ou) sportives auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes. Les étudiants désireux de présenter les concours de recrutement de l'Education Nationale (CAPES, CAFEP, CRPE (CAPE)) peuvent poursuivre leurs études dans le cadre des masters Métiers de L'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF), organisés par les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education (ESPE). Dans la majorité des académies les parcours EPS de ces masters sont pilotés par les UFR STAPS.

La maquette de la première année du master MEEF (M1) est prioritairement consacrée à la préparation aux concours (épreuves d'admissibilité en avril, épreuves d'admission en juin). La maquette de la seconde année (M2) propose des parcours différents en fonction du statut des étudiants.

S'ils sont reçus au concours alors ils sont fonctionnaires stagiaires à mi-temps en responsabilité en établissement scolaire et à mi-temps en formation à l'ESPE.

S'ils ne sont pas reçus, ils ont la possibilité de terminer leur master avec un stage de préprofessionnalisation.

En 2014-2015, le parcours EM regroupait 41% des étudiants de notre Faculté inscrits en Licence STAPS, et 35% des étudiants inscrits en Master STAPS.

Compétences visées

Les compétences acquises correspondent aux missions essentielles d'encadrement et d'animation d'un groupe en tout sécurité.

Il encadre et anime en toute sécurité dans des pratiques sportives distinctes.
Il met en œuvre une intervention adaptée aux caractéristiques des publics et au milieu institutionnel d'intervention.
Il met en œuvre un projet d'animation intégré à un projet de service et un projet éducatif local.
Il participe à un travail en équipe autour d'un projet.
Il utilise des outils méthodologiques pour observer les pratiquants.
Il utilise des outils de communication.
Ces compétences s'appuient sur les modèles théoriques des champs scientifiques susceptibles d'être mobilisés (Science de la vie sciences humaines et sociales, sciences de l'intervention)

A la suite de cette formation, l'étudiant devra être capable :

De comprendre et exploiter des modèles de l'analyse didactique des tâches motrices et l'intervention pédagogique en éducation physique. Les références aux modèles didactiques les plus éprouvés devront être explicites.
D'analyser les réponses motrices proposées par les élèves dans des situations d'apprentissage contextualisées. Les interventions successives en situations de micro-enseignement, ou en situations pédagogiques réelles encadrées seront propices à l'affinement progressif à cette analyse chez les étudiants.(cf. liste des enseignants tuteurs pédagogiques)
De réaliser des performances physiques dans différentes catégories d'Activités Physiques et Sportives. La maîtrise technique et réglementaire des pratiques physiques sera ici placée comme un préalable à toute intervention pédagogique responsable, sécurisée et porteuse de transformations.
De comprendre et d'intervenir sur les enjeux inhérents à toute situation éducative.
De concevoir un projet d'intervention pédagogique en vue de changements comportementaux, affectifs, relationnels, explicites, chez les élèves du 1er ou du 2d degré. La mise en perspective de toute acquisition chez les élèves nécessitant de la part de « l'étudiant-intervenant » une démarche volontaire et rigoureuse.
D'accroître de manière autonome ses connaissances et méthodes pour enseigner, afin de laisser une place importante dans ses conceptions éducatives à la rénovation et à l'innovation pédagogique.
De participer, voire de créer à plusieurs un projet pédagogique pour une classe d'élèves, en acceptant de composer avec les propositions didactiques des partenaires, et en acceptant de différer ses propres motivations, au profit du point de vue le plus consensuel.
De maîtriser les aspects éthiques et réglementaires fondamentaux relatifs à toute structure éducative. L'histoire du système éducatif en général, et de l'éducation physique en particulier constitue la base de cette compétence.

Connaissances visées

La licence STAPS est définie en fonction d'objectifs professionnels et universitaires.
Elle est ainsi centrée sur l'apprentissage de connaissances et de méthodes utilisables dans le secteur de l'animation et mobilisables dans le cadre de la poursuite d'études universitaires,

Le cursus s'appuie :

Sur un enseignement scientifique, théorique et appliqué (Physiologie, Bio mécanique, Sociologie, Histoire, Psychologie)

Sur la connaissance pratique et théorique des Activités Physiques Sportives et Artistiques

Sur la maîtrise d'outils transversaux (informatique, langue vivante, statistiques...)

Sur une préparation professionnelle à l'intervention par un enseignement spécifique et deux stages (initiation sportive, entretien ou loisir)

Les objectifs pédagogiques visent la formation des étudiants à l'intervention en Éducation physique auprès des publics scolaires et universitaires. La formation délivrée doit permettre aux étudiants de proposer un enseignement agissant sur la motricité humaine, en combinant des buts à la fois culturels et développementaux. L'enseignement de certaines pratiques physiques à risque, obligera également chaque étudiant à s'approprier par sa pratique les conditions optimales de sécurité pour les élèves.

Les missions qui incomberont ultérieurement aux étudiants de ce parcours, nous font obligation de placer la formation sur des axes méthodologiques précis, réunissant, par les contenus proposés, les connaissances scientifiques et techniques, historiques et philosophiques, pédagogiques et institutionnelles.

Cette formation doit permettre à chaque étudiant d'affiner et de réaliser un projet professionnel durable, qui l'engage et lui donne accès aux métiers de l'enseignement.

Une formation générale à tous les étudiants sera organisée au cours des trois premiers semestres

Une formation plus orientée (avec dominante) sera proposée au cours des trois derniers semestres (S4, S5, S6).

Admission

Niveau de recrutement	Bac
Accessible en	Formation initiale Formation continue

Inscription

Effectuer une pré-candidature par internet sur <http://www.admission-postbac.fr> [<http://www.admission-postbac.fr>]

Programme

Stage	Stage obligatoire
--------------	-------------------

Stage

Stage 1 :

Le stage prévu en S4, est obligatoire pour les étudiants, et constitue un point central de la formation à l'animation

Stage 2 :

Le stage prévu en S6, est obligatoire pour les étudiants, et constitue un point central de leur formation. Il a pour objet la conception, la conduite et l'évaluation de la situation éducative auprès d'un public d'élèves scolarisés dans un établissement du 2d degré. Ce stage aboutit à la production d'un mémoire individuel, à partir duquel l'étudiant se présentera à une épreuve orale. Un jury « mixte », constitué d'un enseignant tuteur de stage, et d'un enseignant de la Faculté des Sciences du Sport, se chargera de valider les capacités de conception et d'analyse des contenus enseignés durant le stage par le candidat

Et après ?

Poursuites d'études

Cette licence permet notamment l'accès aux masters EEF

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un parcours complet « Education Motricité ». Elle donne accès d'une façon générale aux concours de la fonction publique, et plus spécifiquement, aux formations proposées par les IUFM visant la préparation du CAPEPS et du professorat des écoles.

Dans ce but, les contenus d'enseignement proposés aux étudiants au cours des six semestres, sont organisés de façon à les conduire graduellement vers les impératifs inhérents à ces différents concours. Les modalités d'évaluation retenues ainsi que le choix des pratiques physiques offertes aux étudiants, notamment durant les semestres 5 et 6 sont le plus souvent inspirées des grilles de notation et des textes officiels organisant les jurys de ces différents concours.

Débouchés professionnels

Les compétences acquises dans le parcours « éducation motricité » permettent aux étudiants d'accéder aux débouchés professionnels des fonctions publiques d'Etat et Territoriale, ainsi qu'à ceux du secteur privé relatifs à l'encadrement ou l'animation des activités de loisirs.

Secteurs professionnels et métiers visés :

Ministère éducation nationale :

Enseignant éducation physique dans le second degré de l'enseignement public et privé

Conseiller pédagogique de circonscription en éducation physique dans le 1er degré.

Conseiller pédagogique départemental en éducation physique dans le 1er degré.

Enseignant éducation physique à l'Université (SUAPS - faculté des sciences du sport)

Conseiller pédagogique d'éducation.

Professeur des écoles.

Chef d'établissement du second degré.

Ministère des sports :

Professorat de sport.

Inspecteur Ministère des Sports.

Conseiller d'éducation populaire

Collectivités territoriales :

Educateur territorial des activités physiques et sportives (ETAPS.)

Conseiller territorial des activités physiques et sportives (CTAPS).

Milieu sportif ou fédéral :

Educateur sportif.

Secteur privé :

Animation et coordination des activités physiques dans des organismes de tourisme sportif.

Métiers de la presse et de la communication dans des médias spécialisés.

Métiers de la forme, dans des instituts spécialisés.

Potentialités d'insertion professionnelle :

La majorité des étudiants s'insère avantageusement dans les métiers de l'enseignement.

En outre, l'ouverture culturelle de la formation « éducation motricité » et son haut niveau d'exigences théoriques et culturelles, a régulièrement favorisé l'insertion professionnelle des étudiants dans l'un des secteurs ci-dessus, et leur permet ainsi, au terme de leur parcours, d'intégrer un marché de l'emploi qui dépasse souvent celui des métiers de l'enseignement.

Les nombreux exemples d'insertions professionnelles réussies dans des milieux aussi divers que le monde de l'entreprise, de la banque, de la télévision régionale, des collectivités locales et territoriales (agglomération ; intercommunalité...), des institutions de santé, de la grande distribution, montrent l'étendue importante d'insertion professionnelle des étudiants issus des formations « éducation motricité ».

Secteurs d'activités

Sport

Santé

Informations complémentaires

Le tronc commun est composé d'enseignements variés qui permettent d'infléchir l'orientation professionnelle. De plus une initiation aux quatre mentions de notre composante est assurée au cours du semestre 3. Ces enseignements, dont la fonction est en outre, d'aider l'étudiant à affiner son projet professionnel, constituent de fait, des connaissances de base pour la suite de son parcours.

Les étudiants trouvent très tôt des informations précises et concrètes leur permettant d'affiner leur projet professionnel par un parcours qui progressivement se spécialise. Rappelons que seuls les trois derniers semestres sont obligatoires pour valider la mention.

Par ailleurs, au sein de l'Université de Poitiers, l'organisation d'Unités d'Enseignement Libres est également susceptible de contribuer

à cette réorientation.

Pour cette mention sont particulièrement adaptées les UEL suivantes - organisées par la Faculté des Sciences du Sport:-

- Education physique et sportive de 3 à 10 ans (niveau 1 et niveau 2)
- La cognition en action
- La science des mouvements humains : initiation à la mécanique des systèmes articulés.
- Liaison physiologie humaine et APS à dominante « aérobie »
- Liaison physiologie humaine et APS à dominante « anaérobie »

Concernant les réorientations, le caractère professionnel de certains enseignements, associé aux aspects plus fondamentaux des enseignements scientifiques, donnent à ce parcours de licence une dimension complète.

Les connaissances complémentaires concernant l'analyse des enjeux et des logiques institutionnelles, la compréhension des déterminants historiques de l'éducation, l'étude des modèles de l'intervention auprès d'un public, et l'appropriation des aspects culturels qui animent la discipline « éducation physique » ont toujours fait de ce parcours « éducation motricité » un bagage propice à la réorientation des étudiants, notamment vers les formations en Sciences Humaines et Sociales.

Les contenus d'enseignement dispensés dans le tronc commun permettent aux étudiants d'infléchir leur parcours en complétant leur formation afin de préparer au mieux les concours de recrutement de Professeur de sport, et de la Fonction Territoriale

Contacts

Responsables

Directeur des études sur le site Poitiers : Véronique Vignerot
Responsable du parcours sur le site de Poitiers : Pierre Lamothe

Directeur des études sur le site d'Angoulême : James Marecot
Responsable du parcours sur le site d'Angoulême : Sophie Laurent

Contacts formation continue

Amélie Murat
Faculté des Sciences du Sport
Bâtiment C6- TSA 31113
86073 Poitiers Cedex 9
Téléphone 05 49 45 33 43
courriel : professionnalisation.scsport@univ-poitiers.fr

Dernière mise à jour le 14 septembre 2017

Faculté des sciences du sport

8, Allée Jean Monnet Bât C6
TSA 31113
86073 POITIERS CEDEX 9
Tél. : +33 5 49 45 33 43
Fax : +33 5 49 45 33 96

Mail [<mailto:ufr.scsport@univ-poitiers.fr>]

Site web [<http://scsport.univ-poitiers.fr>]

